

LA POLITIQUE DE PRISE EN COMPTE DES RISQUES MAJEURS

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET DES LIBERTÉS LOCALES

DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES

SOUS-DIRECTION DE LA DÉFENSE CIVILE ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

BUREAU DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES



DIRECTION DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ CIVILES

(DDSC)

Haut-fonctionnaire de défense adjoint.
Fonctionnaire de sécurité de défense,
fonctionnaire de sécurité
des systèmes d'information

Cabinet du DDSC

Inspection de
la défense et de
la sécurité civiles

Mission
des relations
internationales

Sous-direction
de l'administration
et de la modernisation

(SDAM)

Chargé des fonctions d'adjoint
au sous-directeur

Ressources
humaines

Affaires
financières
et juridiques

Soutien opérationnel
et logistique

Systèmes
d'information

*Ce bureau est placé sous l'autorité du
SDOSCCM pour les moyens opérationnel
et les missions prospectives.*

Sous-direction
de la Défense civile et
de la prévention des risques

(SDDCPR)

adjoint
au sous-directeur

Risques naturels
et technologiques

Réglementation incendie
et risques pour le public

Mission d'appui
à la gestion du risque
nucléaire (MARN)

Affaires générales
de défense civile

Analyse et préparation
aux crises

Sous-direction
des sapeurs-pompiers

(SDSP)

adjoint
au sous-directeur

Statuts et management

Formation et associations
de sécurité civile

Services d'incendie
et de secours

Relations industrielles

Établissement public (INESC)
Institut national d'études
de la sécurité civile

École nationale supérieure
des officiers de sapeurs-pompiers

Sous-direction
de l'organisation des secours et de
la coopération civilo-militaire

(SDOSCCM)

Chargé de mission
pour la défense civile

Coordination
interministérielle
de défense
et de sécurité civiles

Groupement
des moyens aériens

Déménagement

Adjoint militaire

Commandement
des formations militaires
de la sécurité civile

adjoint
opérationnel

Risques majeurs

* risques naturels :

inondation,

les mouvements de terrain

les avalanches

les incendies de forêt

les séismes

les éruptions volcaniques

les tempêtes et les cyclones

* risques technologiques

installations classées

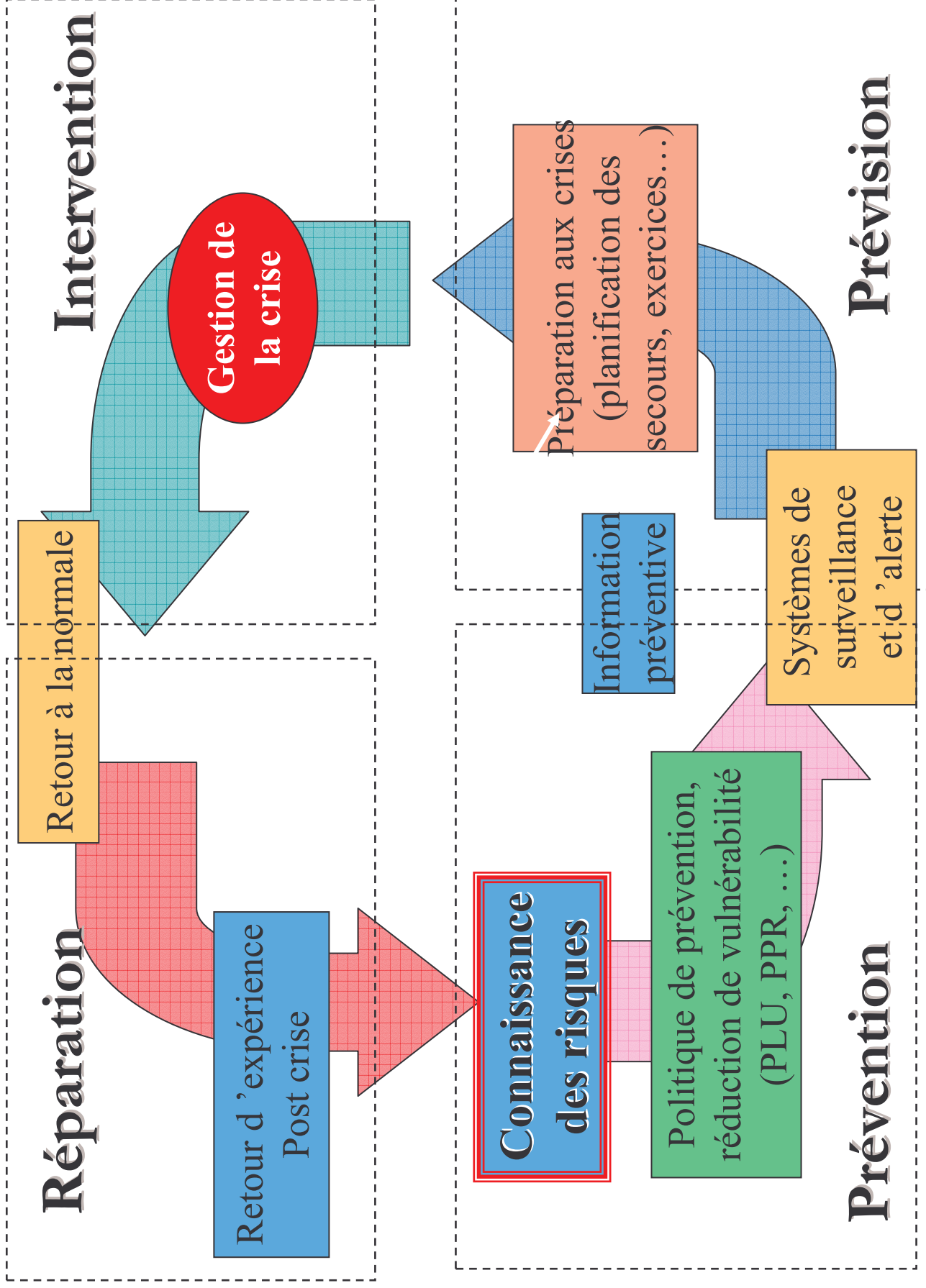
installations nucléaires

stockage sous-terrain

aménagement hydraulique

lieux de transit

Nécessité d'un approche globale de la prévention à la prévision



LA PREVENTION

Les composantes et les étapes

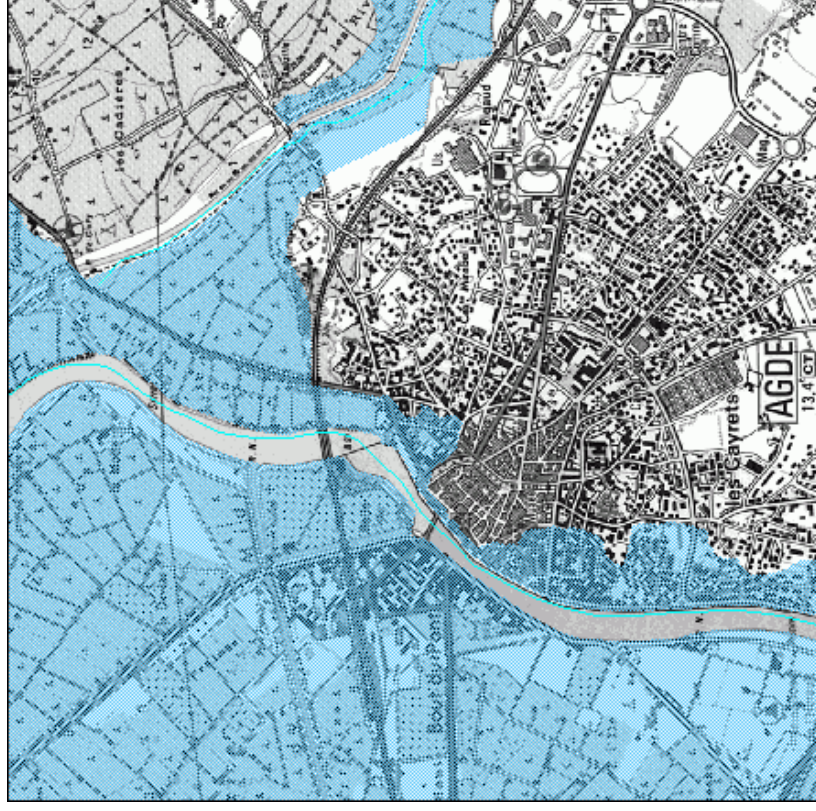
- 1 Analyse du risque
- 2 Réduction des aléas
- 3 Maîtrise de l'aménagement et de l'urbanisation

Extrait de l'Atlas des zones inondables de l'Hérault

hérault

Légende:

- Limites communales
- Hydrographie
- Lit mineur
- Lit moyen
- Lit majeur (zone inondable)



LA PREVENTION

1 Analyse du risque
risque combinaison d ' un aléa et d'enjeux
donc améliorer la connaissance
des aléas
des enjeux

LA PREVENTION

2 Réduction des aléas

risques technologies :

réduction passe par les études de danger

risques naturels :

surtout pour les phénomènes de montagne (glissement de terrain, avalanche, crue torrentielle), les inondations

LA PREVENTION

- 3 Maîtrise de l'aménagement et de l'urbanisation

Les objectifs sont :

- de ne plus accroître le nombre de constructions et aménagements nouveaux installés en zone à risque fort ;
- de réduire la vulnérabilité de ceux qui sont déjà réalisés en zone exposée ;
- de ne pas aggraver les risques ni en provoquer de nouveau (préservation des champs naturels d'inondation et des capacités d'écoulement des vallées ou le traitement des zones d'aménagement qui pourraient aggraver les risques)

INFORMATION PREVENTIVE DES POPULATION

Article L 124-2 du code de l'environnement

**« tout citoyen a un droit d'information sur les risques
majeurs auxquels il est soumis »**

INFORMATION PREVENTIVE DES POPULATION

- Prévention

MED (écologie)/DPPR et MISILL (intérieur)/DDSC
Préfecture, commune

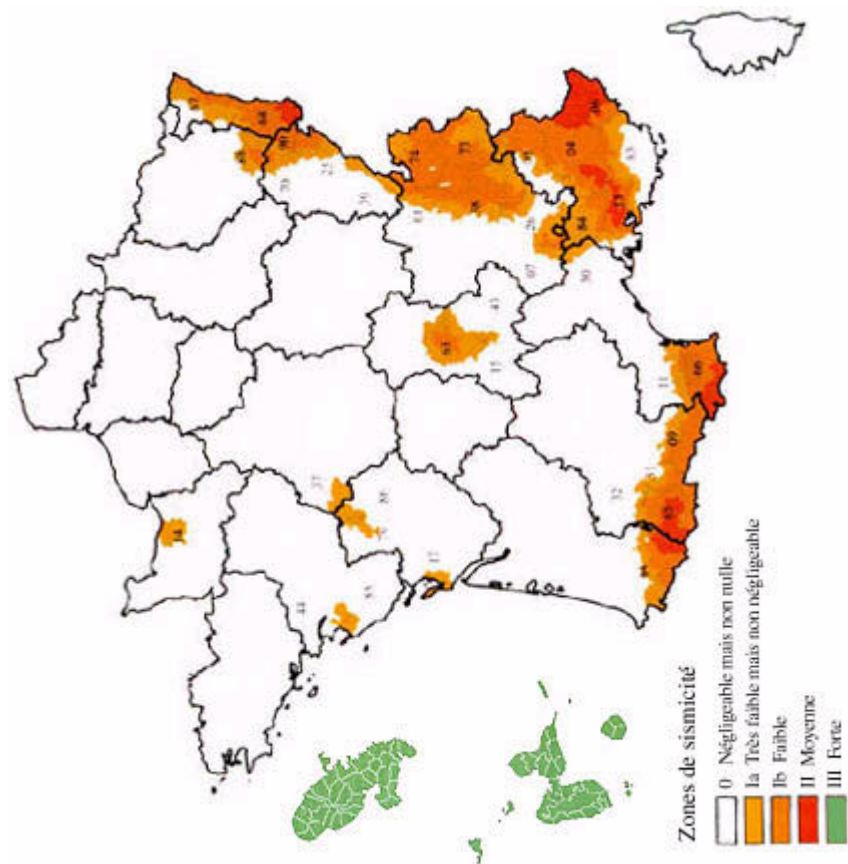
décret 90-918: définition du champs d'application sur les
risques majeurs

* Dossier Départementale des risques majeurs **DDRM**

* Dossier Communale Synthétique **DCS**

* Dossier d 'Information Communal sur les Risques
Majeurs **DICRIM**

* Affiches



SOMMAIRE

• Préambule	2
• Risque majeur et information préventive	5
• Codes INSEE des communes du département du Rhône	15
• La carte des communes à risque du département du Rhône	21

PREMIERE PARTIE

• La cellule d'analyse des risques et d'information préventive (CARIP)	24
• Les documents d'information	25
• La définition des priorités	27

DEUXIEME PARTIE : les risques naturels

• Le risque inondation	30
• Le risque mouvement de terrain	37

TROISIEME PARTIE : les risques technologiques

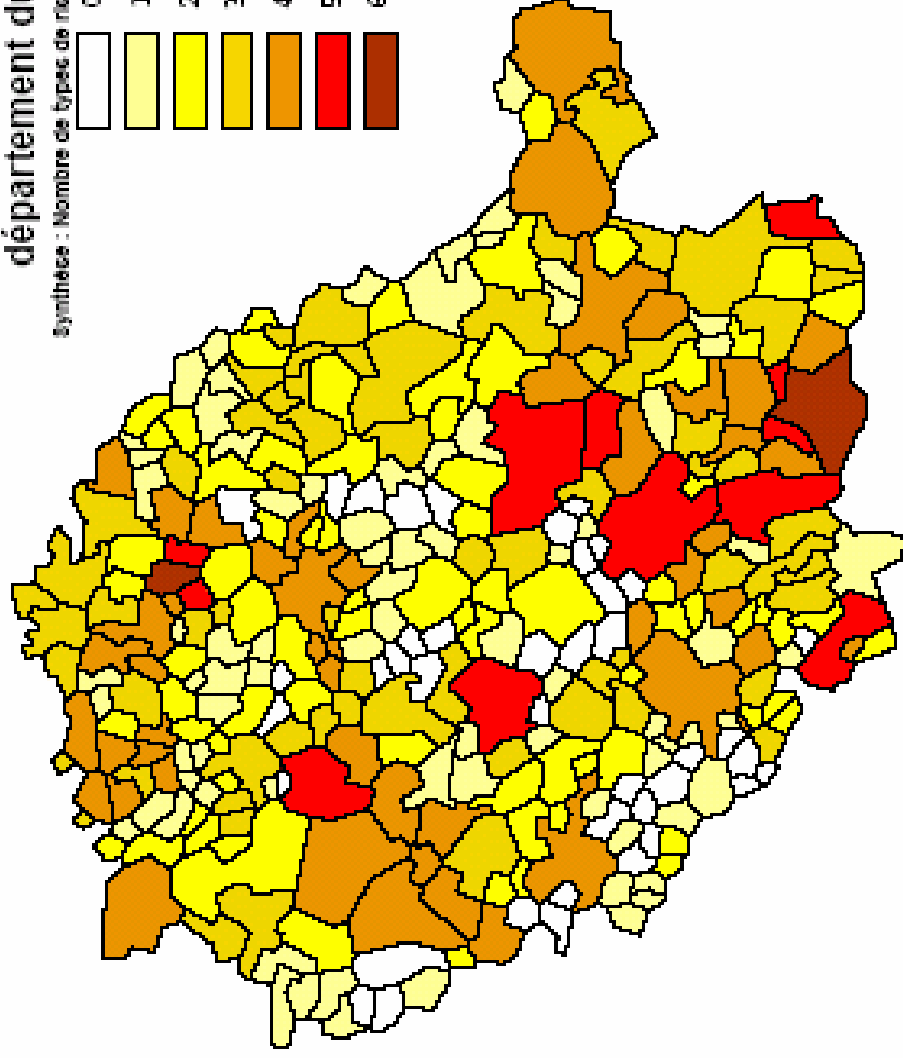
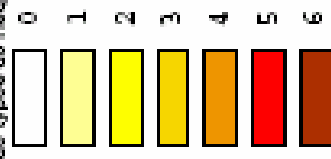
• Le risque industriel	44
• Le risque transport de matières dangereuses (TMD)	51
• Le risque nucléaire	59
• Le risque barrage	67

ANNEKES

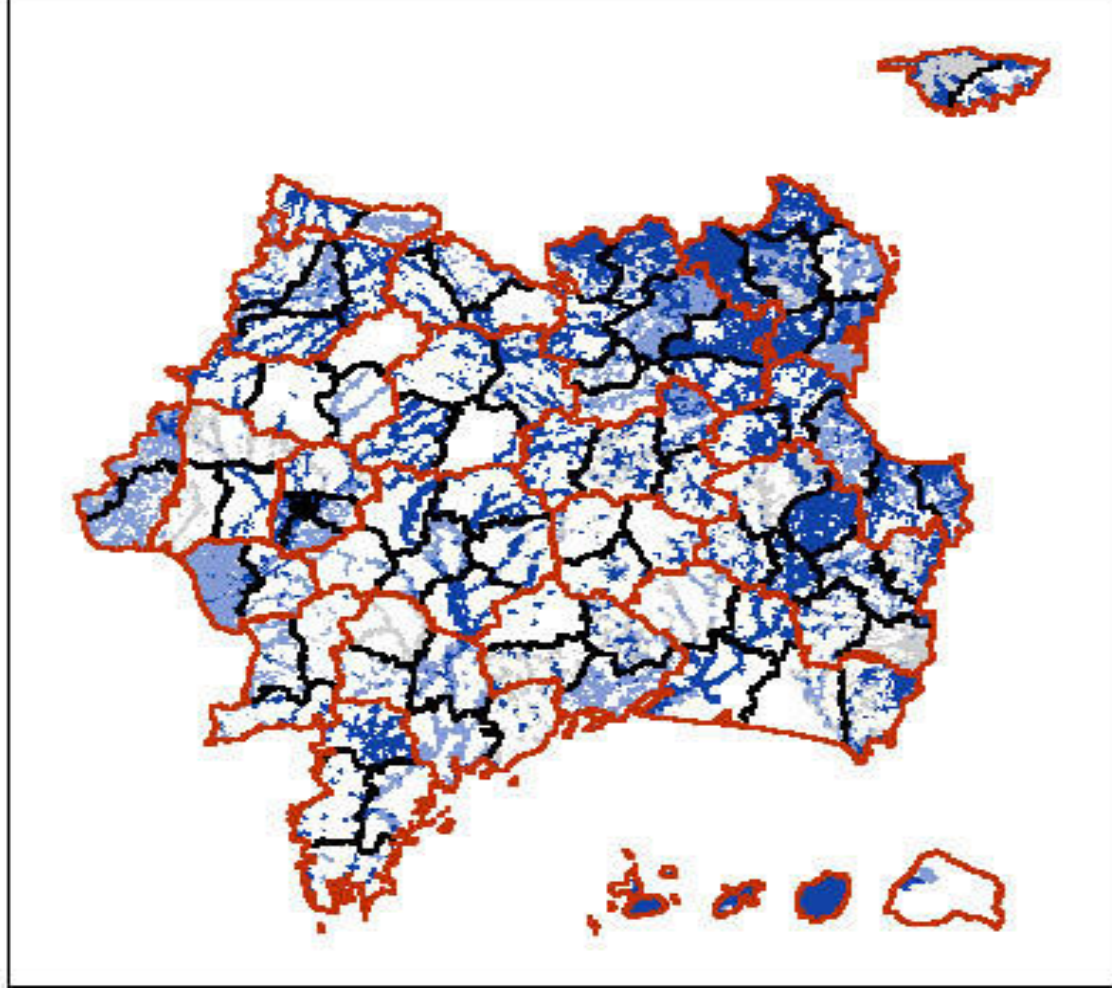
• Annexe 1 : le système d'alerte des populations	74
• Annexe 2 : les principaux services	76
• Annexe 3 : les mots clés et les sigles	79
• Annexe 4 : les principaux textes	80
• Annexe 5 : la liste des communes du département du Rhône : nature et nombre de risques - densité de population	85

Les risques majeurs dans le département du Tarn

Synthèse : Nombre de types de risque par commune



Carte inondation



INFORMATION PREVENTIVE DES POPULATION

- Prévision
décret 88-622: « plans d ’urgence »
 - * Plan Particulier d ’Intervention PPI soumis pour avis aux publics, aux Maires et à l ’exploitant avant d ’être arrêtés par le Préfet
 - * mis à disposition des populations à la préfecture et dans les mairies concernées par la zone d ’application des plans
 - * brochures de consignes en cas d ’accident distribuées aux populations résidant dans la zone d ’application des plans